

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mardi le 3 mai 2022, à 19 h 30, au lieu ordinaire des assemblées.

Sont présents:

Mesdames les conseillères : **Jade Choinière-Pinard**
Laurence Hamel
Messieurs les conseillers : **Éric Lachance**
Alexandre Desrochers
Bruno Paquette
Alain Gaucher

formant le conseil au complet sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière et directrice générale, Madame Sophie Loubert, est également présente.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

69-05-22

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

Adoptée

2. Approbation des procès-verbaux du mois d'avril 2022

70-05-22

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux du mois d'avril 2022 et les avoir trouvés conformes, il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée

3. Correspondance

A) Demande d'aide financière par le Cercle des Fermières de Saint-Blaise-sur-Richelieu pour l'année 2022

71-05-22

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers que la somme de cinq-cent-trente dollars (530\$) soit versée au Cercle des

Fermières de Saint-Blaise-sur-Richelieu à titre de participation financière pour l'année 2022.

Adoptée

B) Demande d'aide financière par le Club FADOQ de Saint-Blaise-sur-Richelieu pour l'année 2022

72-05-22

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par tous les conseillers que la somme de cinq-cent-trente dollars (530\$) soit versée au Club FADOQ de Saint-Blaise-sur-Richelieu à titre de participation financière pour l'année 2022.

Adoptée

C) Approbation de l'Événement « Défi Je bouge » qui sillonnera le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu en septembre 2022

73-05-22

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu approuve l'événement « Défi Je bouge » qui sillonnera le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu samedi le 10 septembre 2022. Un point de ravitaillement sera installé au Centre communautaire (intérieur et extérieur) et les participants arriveront entre 7 h 30 et 12 heures.

Adoptée

D) Mouvement écologique du Haut-Richelieu

74-05-22

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers que l'adhésion au mouvement écologique du Haut-Richelieu 2022 soit autorisée et payée au montant de 25,00\$ incluant les taxes.

Adoptée

4. Approbation des dépenses du mois d'avril 2022

75-05-22

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de **412 102,48\$** tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

Sophie Loubert
Greffière-trésorière

5. Avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 529-22 modifiant le règlement 526-22 décrétant des travaux de réfection sur la rue Principale et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût

76-05-22

Monsieur Bruno Paquette donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 529-22 modifiant le règlement 526-22 décrétant des travaux de réfection sur la rue Principale et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet de règlement numéro 526-22 est présenté et déposé par Monsieur Bruno Paquette.

Adoptée

6. Adoption du règlement 527-22 modifiant le règlement 470-17 concernant la paix publique et les nuisances

77-05-22

CONSIDÉRANT QUE l'usage des feux d'artifices est de plus en plus fréquent sur le territoire de la municipalité occasionnant des risques d'incendie réels;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 5 avril 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu à la majorité par les conseillers que le Règlement no 527-22, intitulé règlement 527-22 modifiant le règlement 470-17 concernant la paix publique et les nuisances soit adopté.

Article 1 le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

Article 2 l'article 33 est modifié comme suit :

Il est défendu de faire ou permettre qu'il soit fait usage de feu d'artifice dans un endroit public non aménagé à cette fin à moins d'avoir préalablement obtenu un permis de la municipalité.

Il est défendu de faire ou permettre qu'il soit fait usage de feu d'artifice dans un endroit privé à moins d'avoir préalablement obtenu un permis de la municipalité.

Il est défendu d'avoir en sa possession ou de faire usage de pétards.

Article 3 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Vote contre : Monsieur Alexandre Desrochers

Adoptée

7. Adoption du règlement 528-22 relatif à l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement UV sur le territoire de la municipalité

78-05-22

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la Municipalité en matière d'environnement, de salubrité et de nuisances par la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prendre les moyens qui s'imposent pour faire cesser les nuisances et les causes d'insalubrité conformément à l'article 3 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 22;) et à la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE l'article 25.1 de la *Loi sur les compétences municipales* édicte que « Toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, installer, entretenir tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.8) (...) »;

CONSIDÉRANT QUE l'article 95 de la *Loi sur les compétences municipales* qui édicte que « Toute municipalité locale peut installer sur un immeuble tout équipement ou appareil ou y faire tous travaux nécessaires à l'exercice de ses compétences » et qu'à ces fins, « (...) les employés de la municipalité ou les personnes qu'elle autorise peuvent entrer dans ou circuler sur tout immeuble à toute heure raisonnable »;

CONSIDÉRANT QUE le premier alinéa de l'article 87.14.1 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* édicte que « Il est interdit d'installer un système de traitement tertiaire avec désinfection ou un système de traitement tertiaire avec déphosphatation et désinfection lorsque le moyen de désinfection est le rayonnement ultraviolet »;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième alinéa de l'article 87.14.1 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* lève l'interdiction édictée au premier alinéa si « (...) la municipalité sur le territoire de laquelle est installé le système de traitement effectue l'entretien des systèmes de traitement visés au premier alinéa »;

CONSIDÉRANT QUE le troisième alinéa de l'article 87.14.1 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* édicte que « le premier alinéa ne s'applique pas aux personnes à qui une municipalité a délivré, avant le 4 octobre 2006, un permis en vertu de l'article 4 »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, désire autoriser les systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées, installés sur le territoire en conformité des exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de *la Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c F-2.1) la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu peut, par règlement, prévoir que tout ou partie des services qu'elle offre soient financés au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT qu'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par Madame Jade Choinière-Pinard lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue le 5 avril 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Monsieur Alain Gaucher et résolu unanimement par les conseillers que le règlement 528-22 relatif à l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu soit adopté.

Adoptée

8. Acceptation de la soumission de Filets Nad'S pour l'achat d'un filet protecteur

79-05-22

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de Filets Nad's au montant de 30 880\$ taxable pour l'achat d'un filet protecteur dans le champ gauche du terrain de baseball pour sécuriser la pumprack et la patinoire. Ce montant sera payé par la TECQ.

Adoptée

9. Acceptation de la soumission et du premier paiement de « Bande de hockey Gyslain Lampron inc.» pour le renouvellement des bandes de la patinoire.

80-05-22

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de « Bande de hockey Gyslain Lampron inc. » pour le renouvellement des bandes de la patinoire au montant de 62 308\$ excluant les taxes. Il est aussi proposé et appuyé d'effectuer le premier versement de 50% de 31 154\$. Ces montants seront payés par la TECQ.

Adoptée

10. Programme de la taxe sur l'essence TECQ pour les années 2019-2023

81-05-22

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par tous les conseillers :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°6 (n° de dossier 1156065) ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère

en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée

11. Octroi d'un contrat pour l'assistance technique bureau et surveillance de chantier partielle pour la réfection de la chaussée de la rue Principale, de tronçons de rues et de remplacement de ponceaux

82-05-22

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par tous les conseillers d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc. pour la somme de 57 021\$, avant taxes, pour effectuer les travaux suivants :

- Réunion de démarrage et réunion de chantier (horaire);
- Assistance technique bureau sur demande (horaire);
- Vérification des dessins d'atelier pour approbation (horaire);
- Relevé des (6) ponceaux par un arpenteur, à la demande de la MRC (forfait);
- Assistance pour demande d'autorisation de travaux dans l'emprise du CN (horaire);
- Surveillance partielle des travaux (visite);
- Assistance à la préparation des documents de fin de projet (horaire).

Ce montant sera payé à même la subvention du programme d'aide à la voirie locale : volet redressement PCP22797 et le règlement d'emprunt 526-22.

Adoptée

12. Octroi d'un contrat pour l'Assistance technique bureau et surveillance de chantier partielle pour la réfection de ponceaux et de la chaussée du chemin du Grand-Bernier

83-05-22

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc. pour la somme de 37 600\$, avant taxes, pour effectuer les travaux suivants :

- Réunion de démarrage et réunion de chantier (horaire);
- Assistance technique bureau sur demande (horaire);
- Vérification des dessins d'atelier pour approbation (horaire);
- Préparation d'avenant (pavage Montée du Grand-Bernier, ± 550 m) (horaire);
- Surveillance partielle des travaux (visite);
- Assistance à la préparation des documents de fin de projet (horaire).

Ce montant sera payé à même la subvention du programme d'aide à la voirie locale : volet redressement AXA47688 et le règlement d'emprunt 523-21.

Adoptée

13. Octroi d'un contrat pour l'étude hydrologique et hydraulique pour le dimensionnement de dix ponceaux situés sur des cours d'eau dans la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu

84-05-22

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par tous les conseillers d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc. pour la somme de 18 000\$, avant taxes, pour effectuer les travaux suivants :

1. Délimitation des bassins versants.
2. Calculs hydrologiques pour déterminer les débits de conception pour chacun des ponceaux.
3. Le dimensionnement des ponceaux à l'aide de calculs hydrauliques.
4. La validation de l'élévation des radiers lorsque les plans d'aménagement des cours d'eau sont disponibles auprès de la MRC.
5. Les recommandations pour la protection aux extrémités en enrochement, si requise.
6. Une note technique de conception présentant les résultats et les recommandations.

Ce montant sera payé à même le fonds général.

Adoptée

14. Paiement de facture pour Beaulieu et associés CPA inc.

85-05-22

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers de payer la facture au montant de 17 460,00\$ excluant les taxes à Beaulieu et associés CPA inc. pour la préparation et la vérification des états financiers de 2021.

Adoptée

15. Présentation et adoption du rapport financier pour l'exercice financier 2021

86-05-22

Après explications du rapport financier et des états financiers pour l'année 2021 par la secrétaire-trésorière, Sophie Loubert, il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyé par Monsieur Alain Gaucher et résolu unanimement par les conseillers que lesdits documents soient adoptés tel que présentés.

Adoptée

16. Dépôt du rapport de formation sur l'éthique et la déontologie des élus

87-05-22

Conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Tel que stipule l'article 313 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), le début du mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête le serment.

Tous les élus municipaux doivent, dans les 30 jours de leur participation à la formation obligatoire en éthique, déclarer celle-ci au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil. Cette formation doit être dispensée par un formateur ou un organisme autorisé et diffusé sur le site Internet de la Commission municipale du Québec (CMQ). La municipalité doit tenir à jour sur son site Internet la liste des élus ayant participé à la formation.

Cette formation doit notamment, en outre de tout contenu minimal obligatoire que doit fixer la CMQ, viser à susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale, favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le code d'éthique et de déontologie et permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci. Elle doit aussi porter sur le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Rapport de formation :

Siège	Nom de l'élu	Date de début du mandat	Titre de la formation	Date de la formation
Maire	Sylvain Raymond	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #1	Laurence Hamel	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #2	Éric Lachance	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #3	Alexandre Desrochers	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #4	Bruno Paquette	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #5	Jade Choinière-Pinard	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022
Conseiller siège #6	Alain Gaucher	7-11-2021	Le comportement éthique	5-03-2022

Ce rapport a été déposé à la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue le 3 mai 2022.

Adoptée

17. Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) Dossier # 00029166-1-56065(16)-2019-12-1850.

88-05-22

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Bruno Paquette, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu approuve les dépenses d'un montant de 12 500\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

18. Acceptation de la soumission de Danovar inc. pour l'achat et la pose de la pompe pour la borne sèche

89-05-22

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de Danovar inc. au montant de 9 495\$ excluant les taxes pour l'achat et la pose d'une pompe sur la borne sèche d'incendie.

Adoptée

19. Informations générales

- ❖ Les inscriptions en ligne pour le camp de jour sont ouvertes.
- ❖ Les dons d'arbres auront lieu encore une fois en mai, le 14.
- ❖ Les pratiques de soccer débutent cette semaine.
- ❖ Une course est organisée à la municipalité le 21 mai.
- ❖ Un don de lait de la fédération des producteurs de lait du Québec a été remis pour la course du 21 mai.

- ❖ Les funérailles de Madame Auclair auront lieu le 21 mai en l'église Baptiste Roussy Memorial à 13h00, suivi de l'inhumation au Cimetière de la Grande Ligne. Par la suite, un petit goûter se fera en son honneur au Centre Communautaire.

20. Divers

Des arbres fruitiers seront offerts par tirage parmi les gens qui se sont procurés des arbres.

Un échange de vivaces aura lieu.

Arbrévolution viendra installer des arbres fruitiers dans la forêt urbaine. Le comité environnement veut faire une étude sur le nombre de collectes de Brun'O en hiver. Ils aimeraient diminuer le nombre de collectes.

M. Raymond mention que Mme Boulais, présidente de CA de Compo a dit que les collectes sont moins volumineuses en campagne.

La COOP perd son médecin en mai et ils sont en attente de réponses d'IPS. Un médecin serait intéressé à venir travailler ici, mais il n'y a rien de confirmer.

Il y a maintenant douze pompiers qui habitent le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

21. Période de questions

Plusieurs questions ont été posées par un citoyen

22. Levée de la séance

90-05-22

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 20 h 55.

SOPHIE LOUBERT
Greffière-trésorière et
Directrice générale

SYLVAIN RAYMOND,
Maire

Je, Sylvain Raymond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE A

DÉPENSES DU MOIS DE MAI 2022

LISTE SÉLECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE	Chèques et paiements déjà émis en MAI 2022	32 544.23 \$
LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS AUTOMATIQUES	Chèques et paiements à émettre pour MAI 2022	280 878.57 \$
Salaires	MAI	20 713.11 \$
GRAND TOTAL	MAI	334 135.91 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement 503-20. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 du Code municipal.

DU 01-05-2022 AU 31-05-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MICHEL BEAULIEU CA BEAU50	02-05-22	15859 COURS	33003	20,074.64	COMPTABILITE ET VERIFICATION	02 13000 413	20,074.64
LE COUREUR LEC45	04-05-22	15902 COURS	13038	1,327.96	FIT'ELLES CHANDAILS	02 70190 342	
				1,295.77	COURSE CHANDAILS	01 23485 000	2,623.73
CATHY RENAUD REN01	10-05-22	15903 COURS	G/L	70.36	REMBOURSEMENT SPORTS ENFANTS / MAEL NATATION 78.50 X 15% = 11.78\$/ AMYELLE NATATION 390.50*15%= 58.58	02 70191 447	70.36
FERME RETOMA FER02	10-05-22	15904 COURS	G/L	100.00	ECOGESTES REMBOURSEMENT / outil de jardinage, max 100\$ aux 5 ans par adresse	02 11000 145	100.00
M. MAURICE BAUDRY BAUD50	10-05-22	15905 COURS	G/L	150.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER COURS YOGA 27 AVRIL ET 4 MAI	02 70190 454	150.00
M. MAURICE BAUDRY BAUD50	18-05-22	15906 COURS	G/L	150.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER COURS YOGA 11 ET 18 MAI	02 70190 454	150.00
JULIE BROUSSEAU BRO50	10-05-22	15907 COURS	G/L	41.25	REMBOURSEMENT SPORTS ENFANTS C-WILLIAM, BASEBALL, 275\$X15% =	02 70191 447	41.25
CENTRE D'ORTHOTHÉRAPIE NA ORM050	10-05-22	15908 COURS	G/L	30.00	CERTIFICATS CADEAUX	02 19000 493	30.00
MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE DU H MOU50	10-05-22	15909 COURS	G/L	25.00	SUBV.-ORGANISMES SANS BUT LUCR	02 19000 991	25.00
LE MOUEL-SMAGGHE FABIENNE LEM50	10-05-22	15910 COURS	06-05-2022	630.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	630.00
SOCIETE CANADIENNE DES PO SOCI050	10-05-22	15911 COURS	9822010180 9822249821	149.01	DEP. POUR LE COMPTOIR POSTAL	02 13001 321	
				1,023.43	DEP. POUR LE COMPTOIR POSTAL	02 13001 321	1,172.44
QUÉBEC MUNICIPAL QUEB50	10-05-22	15912 COURS	256065-00	350.67	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES, .	02 13000 670	350.67
CLUB FADOQ SAINT-BLAISE FAD50	10-05-22	15913 COURS	G/L	530.00	SUBV.-ORGANISMES SANS BUT LUCR	02 19000 991	530.00
CERCLE DES FERMIERES CERC50	10-05-22	15914 COURS	G/L	530.00	SUBV.-ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF	02 19000 991	530.00
PARADIS MONIQUE PAR55	17-05-22	15915 COURS	2031594	105.23	ACTIVITÉS CULTURELLES CCL	02 70190 447	105.23
L.O.QUENCE COMMUNICATION LOQ50	17-05-22	15916 COURS	FAC2501 FAC2502	365.53	FIT'ELLES	02 70190 342	
				374.59	CLUB DE COOURSE	02 70190 453	
				1,999.33	AVIS ET PUBLICATIONS	02 13000 341	2,739.45
ZIGZAG EN FÊTE INC.	17-05-22	15917 COURS	2188	229.95	DEP. ACTIVITÉS CULT. SPORADIQ	02 70190 453	

DU 01-05-2022 AU 31-05-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
ZIG50							229.95
SOCIETE CANADIENNE DES PO SOCI42	17-05-22	15918	COURS G/L	362.00	SOMMAIRE FINANCIER 16-05-22	02 13001 321	362.00
GRAVURE MALITYNE GRAV45	19-05-22	15919	COURS 00956	372.52	DEP. ACTIVITÉS CULT. SPORADIQ	02 70190 453	372.52
PARADIS MONIQUE PAR55	19-05-22	15920	COURS 18-05-22	68.24	ACHAT DE VOLUME	02 70230 519	68.24
ALAIN GAUCHER GAUC50	19-05-22	15921	COURS FCB0433813 FCB0436197	502.39 316.20	COMITÉ ENVIRONNEMENT COMITÉ ENVIRONNEMENT	02 11000 144 02 11000 144	818.59
HOTTE ANN HOT01	26-05-22	15922	COURS G/L	100.00	ECOGESTES REMBOURSEMENT 1- outil de jardinage, max 100\$ aux 5 ans par adresse	02 11000 145	100.00
PRAIRIE MARIE-PASCALE PRA01	26-05-22	15923	COURS G/L	100.00	ECOGESTES REMBOURSEMENT couches, 50% de la facture, max 100\$ par enfant	02 11000 145	100.00
JULIE GAGNON GAG55	26-05-22	15924	COURS G/L	100.00	ECOGESTES REMBOURSEMENT outil de jardinage, max 100\$ aux 5 ans par adresse	02 11000 145	100.00
FERLAND ANNE-MARIE FER50	26-05-22	15925	COURS 26-05-2022	350.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	350.00
LE MOUEL-SMAGGHE FABIENNE LEM50	30-05-22	15926	COURS 27-05-22	540.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	540.00
SOCIETE CANADIENNE DES PO SOCI42	30-05-22	15927	COURS G/L	180.16	SOMMAIRE FINANCIER	02 13000 321	180.16
		TOTAUX	27 CHEQUES	32,544.23			

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L ***** P A I E M E N T S U G G E R E *****		BRUT	ESCOMPTE	NET
				DE BANQUE	DATE			
ARGR50	ART GRAPHIQUE QUÉBEC	850, BOUL.PIERRE-BER		418 681-7715	NET 30 JOURS			
10-05-22	016309	ENVELOPPES FENÊTR	241.45	54 11200 000	31-05-22	241.45	0.00	241.45
	TOTAL SUGGERE		241.45	54 11200 000		241.45	0.00	241.45
BELL52	BELL GAZ LTÉE	5300, CHEMIN ST-GABR		800 361-5598	30 JOURS			
03-05-22	1327663	PROPANE EN VRAC	382.28	54 11200 000	31-05-22	382.28	0.00	382.28
	TOTAL SUGGERE		382.28	54 11200 000		382.28	0.00	382.28
BMR50	BMR GROUPE YVES GAGNON	950 BERNIER		359-1311	30 JOURS			
03-05-22	0127138	ESTRADE BASEBALL	655.46	54 11200 000	31-05-22	655.46	0.00	655.46
04-05-22	013036	FLUORESCENT	83.57	54 11200 000	31-05-22	83.57	0.00	83.57
	TOTAL SUGGERE		739.03	54 11200 000		739.03	0.00	739.03
BOUL50	NICOLE BOULÉ	1620 RUE PRINCIPALE		450 291-3419				
26-05-22	MAI 2022	ENTRETIEN MAI 202	1,746.67		26-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1132		1,746.67
	TOTAL SUGGERE		1,746.67	54 11200 000		1,746.67	0.00	1,746.67
CALA50	CAIN LAMARRE	455, RUE KING OUEST,		819 780-1515				
16-05-22	70-0000020157	ANALYSE SOUMISSIO	2,509.56	54 11200 000	31-05-22	2,509.56	0.00	2,509.56
31-05-22	70-0000020385	DOSSIER ROBERT CU	989.93	54 11200 000	31-05-22	989.93	0.00	989.93
31-05-22	70-0000020387	SERV.PROF.RENDUS	881.29	54 11200 000	31-05-22	881.29	0.00	881.29
30-04-22	700000020034	SERV.RENDUS 02-03	362.17	54 11200 000	30-04-22	362.17	0.00	362.17
	TOTAL SUGGERE		4,742.95	54 11200 000		4,742.95	0.00	4,742.95
CHEM50	CANADIEN NATIONAL	GESTION NON-MARCHAND		514 399-7549	30 JOURS			
31-05-22	91633802	ENTRETIEN MAI 202	1,186.00	54 11200 000	31-05-22	1,186.00	0.00	1,186.00
	TOTAL SUGGERE		1,186.00	54 11200 000		1,186.00	0.00	1,186.00
CIT50	LBC CAPITAL	PO BOX 4094			30 JOURS			
24-05-22	2041056	LOCATION PHOTOCOP	3,421.66	54 11200 000	31-05-22	3,421.66	0.00	3,421.66
	TOTAL SUGGERE		3,421.66	54 11200 000		3,421.66	0.00	3,421.66
COPI50	COPIACTIVE INC.	935, DU SÉMINAIRE NO		450 349-6969	SUR RÉCEPTION			
31-05-22	55Q1419617	ENTRETIEN 02-03 AU	578.29	54 11200 000	31-05-22	578.29	0.00	578.29
	TOTAL SUGGERE		578.29	54 11200 000		578.29	0.00	578.29
DEN55	DENIS DIONNE	131 RUE MAXIME		514 757-0934	SUR RÉCEPTION			
06-05-22	05-2022	CELLULAIRE VOIRIE	25.00		06-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1112		25.00
	TOTAL SUGGERE		25.00	54 11200 000		25.00	0.00	25.00
DEPAN50	LE BLAISOIS 2017 INC.	1325 ROUTE 223		450 291-3939	30 JOURS			

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L *****		P A I E M E N T		S U G G E R E		*****
				DE BANQUE	DATE	BRUT	ESCOMPTE	NET		
13-05-22	0011300	ESSENCE	165.84	54 11200 000	31-05-22	165.84	0.00	165.84		
31-05-22	0011891-11890	ESSENCES	255.89	54 11200 000	31-05-22	255.89	0.00	255.89		
	TOTAL SUGGERE		421.73	54 11200 000		421.73	0.00	421.73		
EBE50 ÉBÉNISTERIE ARMOIREX INC. 180, RUE JACQUES-CAR NET 30 JOURS										
31-05-22	4829	MOBILIER BIBLIOTH	22,154.53	54 11200 000	31-05-22	22,154.53	0.00	22,154.53		
	TOTAL SUGGERE		22,154.53	54 11200 000		22,154.53	0.00	22,154.53		
ENTRE60 ENTREPRISES G.M. ST-BLAISE INC 877 RUE PRINCIPALE 291-3318 30 JOURS										
09-05-22	15995	RÉPARATION ACCOTE	7,252.61	54 11200 000	31-05-22	7,252.61	0.00	7,252.61		
16-05-22	16002	POSER DRAIN TERRA	1,096.98	54 11200 000	31-05-22	1,096.98	0.00	1,096.98		
16-05-22	16003	ARRANGER FILET DE	180.51	54 11200 000	31-05-22	180.51	0.00	180.51		
27-05-22	16048	VOYAGE DE PIERRE	392.74	54 11200 000	31-05-22	392.74	0.00	392.74		
31-05-22	16086	DÉMONTER BACK STO	1,379.70	54 11200 000	31-05-22	1,379.70	0.00	1,379.70		
	TOTAL SUGGERE		10,302.54	54 11200 000		10,302.54	0.00	10,302.54		
EQU53 EQUIPEMENT GUILLET 1153, ROUTE 133 450 346-6663 30 JOURS										
31-05-22	2026315	ENTRETIEN MACHIN	140.91	54 11200 000	31-05-22	140.91	0.00	140.91		
	TOTAL SUGGERE		140.91	54 11200 000		140.91	0.00	140.91		
EQUI35 EQUIPEMENTS INOTRAC INC. 125 ROUTE 104 450 347-5596 30 JOURA										
11-05-22	PSO026264-1	ENTRETIEN MACHINE	109.69	54 11200 000	31-05-22	109.69	0.00	109.69		
	TOTAL SUGGERE		109.69	54 11200 000		109.69	0.00	109.69		
EXCAV45 EXCAVATION R. FORTIER ET FILS 395, RANG DES PATRIO 245-7327 30 JOURS										
17-05-22	10810	CREUSER FOSSÉ RUE	3,569.97	54 11200 000	31-05-22	3,569.97	0.00	3,569.97		
	TOTAL SUGGERE		3,569.97	54 11200 000		3,569.97	0.00	3,569.97		
FERM22 FERME BIERI 693, 94E AVENUE 450 291-4193 30 JOURS										
28-04-22	087576	CONTRAT DE NEIGE	4,068.64	54 11200 000	30-04-22	4,068.64	0.00	4,068.64		
	TOTAL SUGGERE		4,068.64	54 11200 000		4,068.64	0.00	4,068.64		
FOY50 FOYERS ET CHEMINÉES PIERMON IN 2193, BOUL.LAURIER 450 653-1846 NET 30 JOURS										
11-04-22	40789	FOYER EXTÉRIEUR	1,149.75	54 11200 000	30-04-22	1,149.75	0.00	1,149.75		
	TOTAL SUGGERE		1,149.75	54 11200 000		1,149.75	0.00	1,149.75		
GAG55 JULIE GAGNON 556, 94E AVENUE 30 JOURS										
02-05-22	05-2022	CELLULAIRE MAI 20	50.00		02-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1107		50.00		
10-05-22	PORTAL MAI		20.00		10-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1122		20.00		
	TOTAL SUGGERE		70.00	54 11200 000		70.00	0.00	70.00		
GHBE50 G.H. BERGER LTEE 455 DU SEMINAIRE 348-4916 30 JOURS										

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L *****		P A I E M E N T		S U G G E R E		*****
				DE BANQUE	DATE	BRUT	ESCOMPTE	NET		
03-05-22	205442	TIRE FOND ZINC	53.12	54 11200 000	31-05-22	53.12	0.00	53.12		
19-05-22	207376	RUBAN JAUNE	50.55	54 11200 000	31-05-22	50.55	0.00	50.55		
31-05-22	208763	GANT ET BOUCHONS	50.57	54 11200 000	31-05-22	50.57	0.00	50.57		
TOTAL SUGGERE			154.24	54 11200 000		154.24	0.00	154.24		
HYDR50 HYDRO-QUEBEC		C.P. 11022, SUCC. CE		348-1151 15 JOURS						
27-04-22	615402562852	GARAGE MUNICIPAL	645.72		02-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1106		645.72	
27-04-22	621702547930	ÉGOÛTS	840.60		02-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1104		840.60	
09-05-22	627102545310	THERMOPOMPE PAYER	1,142.65		17-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1124		1,142.65	
17-05-22	646002760323	HÔTEL DE VILLE PA	932.82		25-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1129		932.82	
02-05-22	649602481514	MINI PARC PAYER I	21.47		10-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1113		21.47	
02-05-22	649602481515	LUMIÈRES DE RUES	2,426.80		10-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1115		2,426.80	
27-04-22	662202462610	TABLEAU ÉLECTRONI	54.37		02-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1105		54.37	
28-03-22	680202368981	PARC FIL DE L'O P	47.30		10-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1116		47.30	
02-05-22	689202304548	CLIGNOTANT PAYER	53.71		10-05-22	PRÉLÈVEMENT #	1114		53.71	
TOTAL SUGGERE			6,165.44	54 11200 000		6,165.44	0.00	6,165.44		
27-05-22	679302398836	RUE LATOUR PAYER	30.35		03-06-22	PRÉLÈVEMENT #	1134		30.35	
TOTAL AUTRES			30.35	54 11200 000		30.35	0.00	30.35		
TOTAL FOURNISSEUR			6,195.79	54 11200 000		6,195.79	0.00	6,195.79		
INDU26 LES INDUSTRIES IVERCO INC.		3265 RUE JULES-BRILL		450 625-1931 30 JOURS						
31-05-22	035522	QUAI RÉPARATION	8,423.24	54 11200 000	31-05-22	8,423.24	0.00	8,423.24		
TOTAL SUGGERE			8,423.24	54 11200 000		8,423.24	0.00	8,423.24		
JAM55 LES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAM 700, RUE DES CALFATS		877 363-2687		30 JOURS						
16-05-22	32512	BORDURES POLYÉTHY	6,461.37	54 11200 000	31-05-22	6,461.37	0.00	6,461.37		
TOTAL SUGGERE			6,461.37	54 11200 000		6,461.37	0.00	6,461.37		
KILS60 SYLVIE KILSDONK		174, 39IÈME AVENUE		SUR RÉCEPTION						
26-05-22	7012394796	ARTICLES GYMNASSE	98.69	54 11200 000	31-05-22	98.69	0.00	98.69		
TOTAL SUGGERE			98.69	54 11200 000		98.69	0.00	98.69		
LABO45 LABORATOIRE DE LA		MONTÉRÉGIE 4000, AVENUE BÉRARD		450 261-8244		SUR RÉCEPTION				
04-05-22	32695	ÉTUDE PÉDOLOGIQUE	14,026.95	54 11200 000	31-05-22	14,026.95	0.00	14,026.95		
TOTAL SUGGERE			14,026.95	54 11200 000		14,026.95	0.00	14,026.95		
LABO65 GROUPE ENVIRONNEX		c/o M05827 P.O. BOX		514 332-6001		30 JOURS				
31-05-22	766200	ÉCHANTILLON ANALY	196.61	54 11200 000	31-05-22	196.61	0.00	196.61		
TOTAL SUGGERE			196.61	54 11200 000		196.61	0.00	196.61		
LEC45 LE COUREUR		1682 KING OUEST								
26-05-22	13091	CHANDAILS FIT'ELL	602.87	54 11200 000	31-05-22	602.87	0.00	602.87		
TOTAL SUGGERE			602.87	54 11200 000		602.87	0.00	602.87		

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L DE BANQUE	***** DATE	P A I E M E N T BRUT	S U G G E R E ESCOMPTE	***** NET
LEC55	RICHARD LECOMPTE	62, RUE RICHELIEU						
19-05-22	2022-05-19	BOTTES DE PLUIE	91.97		19-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1128		91.97
10-05-22	CONGRES CORR.		67.00		31-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1120		67.00
10-05-22	JAN-AVRIL	CELL JAN À AVRIL	441.00		31-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1121		441.00
	TOTAL SUGGERE		599.97	54 11200 000		599.97	0.00	599.97
LED50	FRANCOIS LEDUC	560 AVENUE DE LA POI						
02-05-22	05-2022	CELLULAIRE VOIRIE	50.00		02-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1108		50.00
05-05-22	SEM.36	SEMAINE DU 24-04	80.00		05-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1111		80.00
12-05-22	SEM.37	SEM.DU 01-05 AU 0	80.00		12-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1126		80.00
19-05-22	SEM.38	SEMAINE DU 08-05	80.00		19-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1127		80.00
26-05-22	SEM.NO.39	SEMAINE DU 15-05	80.00		26-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1133		80.00
	TOTAL SUGGERE		370.00	54 11200 000		370.00	0.00	370.00
LIBR45	LIBRAIRIE MODERNE	1001 BOUL. SÉMINAIRE		450 349-4584	30 JOURS			
08-05-22	C13446	ACHAT DE VOLUMES	344.83	54 11200 000	31-05-22	344.83	0.00	344.83
	TOTAL SUGGERE		344.83	54 11200 000		344.83	0.00	344.83
LIGU50	LIGUE DE SOCCER DE LA FRONTIÈRE	1312, PETITE FRANCE			30 JOURS			
31-05-22	ADHÉSION 2022	ADHÉSION SOCCER E	1,720.00	54 11200 000	31-05-22	1,720.00	0.00	1,720.00
	TOTAL SUGGERE		1,720.00	54 11200 000		1,720.00	0.00	1,720.00
MART45	MARTECH INC.	575, LE BRETON		450 646-2406	30 JOURS			
31-05-22	193544	AFFICHE POUR VÉHI	317.33	54 11200 000	31-05-22	317.33	0.00	317.33
	TOTAL SUGGERE		317.33	54 11200 000		317.33	0.00	317.33
MINI50	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC				15 DU MOIS			
10-05-22	1ER TRIMESTRE	TPS À PAYER 01-01	122.81		10-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1123		122.81
30-04-22	DAS AVRIL 2022	DAS AVRIL 2022 PA	12,120.09		02-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1109		12,120.09
30-05-22	DAS MAI 2022	DAS MAI 2022 PAYE	8,153.79		30-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1130		8,153.79
	TOTAL SUGGERE		20,396.69	54 11200 000		20,396.69	0.00	20,396.69
MIX50	CLIMATISATION MIXAIR INC.	745 GRAND-BERNIER NO		450 347-8869	30 JOURS			
31-05-22	64906	ENTRETIEN CENTRE	251.80	54 11200 000	31-05-22	251.80	0.00	251.80
31-05-22	64907	ENTRETIEN COOP	235.70	54 11200 000	31-05-22	235.70	0.00	235.70
31-05-22	64908	ENTRETIEN COMPLEX	170.16	54 11200 000	31-05-22	170.16	0.00	170.16
	TOTAL SUGGERE		657.66	54 11200 000		657.66	0.00	657.66
MRCH50	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	380, 4E AVENUE		346-3636	30 JOURS			
01-05-22	CRF2200075	MATIÈRES RÉSIDUEL	20,751.23		10-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1117		20,751.23
	TOTAL SUGGERE		20,751.23	54 11200 000		20,751.23	0.00	20,751.23

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L *****		P A I E M E N T		S U G G E R E		*****
				DE BANQUE	DATE	BRUT	ESCOMPTE	NET		
MUL55	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	115, RUE DU PARC IND	450 586-1140							
04-05-22	17218	RÉFECTION TERRAIN	20,563.28	54 11200 000	31-05-22	20,563.28	0.00	20,563.28		
	TOTAL SUGGERE		20,563.28	54 11200 000		20,563.28	0.00	20,563.28		
MUNI20	MUNICIPALITE DE NAPIERVILLE	260, RUE DE L'EGLISE	450 245-7210	30 JOURS						
31-05-22	3IÈME VERSEM.	ENTENTE INCENDIE	78,404.18	54 11200 000	31-05-22	78,404.18	0.00	78,404.18		
	TOTAL SUGGERE		78,404.18	54 11200 000		78,404.18	0.00	78,404.18		
NETT50	NETTOYEUR MARTIN	285 RUE ST-JACQUES	450 347-2373	30 JOURS						
05-05-22	392675	ENTRETIEN VÊTEMEN	55.09	54 11200 000	31-05-22	55.09	0.00	55.09		
31-05-22	394862	ENTRETIEN VÊTEMEN	54.44	54 11200 000	31-05-22	54.44	0.00	54.44		
	TOTAL SUGGERE		109.53	54 11200 000		109.53	0.00	109.53		
PAS50	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PMA	87A, BOUL. ST-LUC	450 349-6422	30 JOURS						
31-05-22	00257309	EAU DE JAVEL	192.68	54 11200 000	31-05-22	192.68	0.00	192.68		
18-05-22	00281385	ALIMENTS CAUCUS	34.78	54 11200 000	31-05-22	34.78	0.00	34.78		
21-05-22	00447690	PILES + ALIMENTS	48.21	54 11200 000	31-05-22	48.21	0.00	48.21		
	TOTAL SUGGERE		275.67	54 11200 000		275.67	0.00	275.67		
PELL50	NANCY PELLETIER	1178 MONTÉE DE L'ÉGL								
12-01-22	2022-01	PREMIER PAIEMENT	1,375.00		99-99-99	PRÉLÈVEMENT # 1019		1,375.00		1,375.00
	TOTAL AUTRES		1,375.00	54 11200 000		1,375.00	0.00	1,375.00		
PGSY50	PG SOLUTIONS INC.	C/O 210190, CASE POS	866 617-4468	30 JOURS						
17-05-22	STD48383	FORMATION URBANI	620.87	54 11200 000	31-05-22	620.87	0.00	620.87		
	TOTAL SUGGERE		620.87	54 11200 000		620.87	0.00	620.87		
PROAN50	PROANIMA	1470, DE COULOMB	450 655-2525	NET 30 JOURS						
31-05-22	872	FRAIS SERVICE JUI	1,614.45	54 11200 000	31-05-22	1,614.45	0.00	1,614.45		
	TOTAL SUGGERE		1,614.45	54 11200 000		1,614.45	0.00	1,614.45		
PROB50	PRO-BALLAST INC.	770, AVENUE THOMAS	348-6551	30 JOURS						
11-05-22	147065	PEINTURE POUR BAN	597.87	54 11200 000	31-05-22	597.87	0.00	597.87		
	TOTAL SUGGERE		597.87	54 11200 000		597.87	0.00	597.87		
QUIN50	QUINCAILLERIE FLEURY INC.	979, RUE PRINCIPALE	514 291-3220	30 JOURS						
01-04-22	12717	POCHES ASPHALTE	319.03	54 11200 000	30-04-22	319.03	0.00	319.03		
	TOTAL SUGGERE		319.03	54 11200 000		319.03	0.00	319.03		
RAY50	SYLVAIN RAYMOND	135,29E AVENUE		30 JOURS						
15-05-22	2022-05-15	CELLULAIRE MAIRIE	50.00		15-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1125		50.00		50.00
	TOTAL SUGGERE		50.00	54 11200 000		50.00	0.00	50.00		

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L ***** P A I E M E N T S U G G E R E *****		BRUT	ESCOMPTE	NET	
				DE BANQUE	DATE				
RECE50	RECEVEUR GENERAL DU CANADA				15 DU MOIS				
30-04-22	DAS AVRIL 2022	DAS AVRIL 2022 PA	4,833.37	54 11200 000	02-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1110		4,833.37	
30-05-22	DAS MAI 2022	DAS MAI 2022 PAYE	3,321.12	54 11200 000	30-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1131		3,321.12	
	TOTAL SUGGERE		8,154.49	54 11200 000		8,154.49	0.00	8,154.49	
RUBA55	NOVEXCO INC.	2158, DE LA PROVINCE		450 670-4390	NET 30 JOURS				
13-05-22	405721269	PAPETERIE BUREAU	31.76	54 11200 000	31-05-22		31.76	0.00	31.76
18-05-22	405741191	PAPETERIE BUREAU	81.61	54 11200 000	31-05-22		81.61	0.00	81.61
25-05-22	405758406	PAPETERIE BUREAU	14.32	54 11200 000	31-05-22		14.32	0.00	14.32
30-05-22	405771191	PAPETERIE BUREAU	67.57	54 11200 000	31-05-22		67.57	0.00	67.57
	TOTAL SUGGERE		195.26	54 11200 000		195.26	0.00	195.26	
SANT45	SANTINEL INC	1061, BOUL. STE-FOY		450 679-7801	30 JOURS				
30-05-22	296592	SECOURISME CAMP J	59.99	54 11200 000	31-05-22		59.99	0.00	59.99
17-05-22	M56575	CARTOUCHE D'ÉLECT	487.67	54 11200 000	31-05-22		487.67	0.00	487.67
	TOTAL SUGGERE		547.66	54 11200 000		547.66	0.00	547.66	
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO	C.P. 366, SUCCURSALE		514 856-6600	30 JOURS				
01-05-22	2607928	AVIS RÉFECTION RU	129.36	54 11200 000	31-05-22		129.36	0.00	129.36
	TOTAL SUGGERE		129.36	54 11200 000		129.36	0.00	129.36	
SERR50	SERRURIER CHAMBERLAND	197 C, BOUL. SÉMINAI		359-1919	30 JOURS				
12-05-22	41622	CHANGER LEVIER PO	182.19	54 11200 000	31-05-22		182.19	0.00	182.19
	TOTAL SUGGERE		182.19	54 11200 000		182.19	0.00	182.19	
SERV16	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	CP 8601 SUCC CENTRE-							
29-04-22	J.GAG.AVRIL 22	CARREFOUR CULTURE	40.00		10-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1118		40.00	
29-04-22	N.BOULÉ AVR,22	DÉPENSES CHASSE A	124.78		10-05-22	PRÉLÈVEMENT # 1119		124.78	
	TOTAL SUGGERE		164.78	54 11200 000		164.78	0.00	164.78	
SIM055	SIMON RHÉAUME ÉMONDEUR	208, 25IÈME RUE OUES		514 348-8513	NET 30 JOURS				
09-05-22	00539	ABATTAGE FRÈNE 43	3,449.25	54 11200 000	31-05-22		3,449.25	0.00	3,449.25
	TOTAL SUGGERE		3,449.25	54 11200 000		3,449.25	0.00	3,449.25	
SOCI050	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	TRAITEMENT DES PAIEM		800 267-7651	30 JOURS				
02-05-22	9823024985	COURS PRINTEMPS 2	133.78	54 11200 000	31-05-22		133.78	0.00	133.78
30-05-22	9826206203	PUBLIPOSTAGE	420.15	54 11200 000	31-05-22		420.15	0.00	420.15
	TOTAL SUGGERE		553.93	54 11200 000		553.93	0.00	553.93	
SPO50	GROUPE SPORTS-INTER PLUS	420, RUE FARADAY		800 463-5561	30 JOURS				
23-05-22	350479	EQUPEMENT GYMNASÉ	54.90	54 11200 000	31-05-22		54.90	0.00	54.90
19-05-22	F3505296	ARTICLES GYMNASÉ	960.62	54 11200 000	31-05-22		960.62	0.00	960.62

IMPRIME LE: 07-06-2022

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE	NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L *****		P A I E M E N T		S U G G E R E		*****
				DE BANQUE	DATE	BRUT	ESCOMPTE	NET		
TOTAL SUGGERE			1,015.52	54 11200 000		1,015.52	0.00	1,015.52		
STJEA50 UNI-SELECT CANADA INC. P.O. BOX 11328 450 348-3871 30 JOURS										
31-05-22	1872-46821	PIÈCES POUR VÉHIC	124.40	54 11200 000	31-05-22	124.40	0.00	124.40		
TOTAL SUGGERE			124.40	54 11200 000		124.40	0.00	124.40		
TELI50 TERRASSEMENT LIMOGES ET FILS I 2249, CHEMIN FOREST 450 834-5678 NET 30 JOURS										
26-05-22	10648	LIBÉRATION RETENU	6,887.89	54 11200 000	31-05-22	6,887.89	0.00	6,887.89		
TOTAL SUGGERE			6,887.89	54 11200 000		6,887.89	0.00	6,887.89		
TETRAT50 TETRA TECH QI INC. 4655, BOULEVARD WILF 450 655-8440 30 JOURS										
27-05-22	60759577	RÉFECTION PONCEAU	1,149.75	54 11200 000	31-05-22	1,149.75	0.00	1,149.75		
27-05-22	60759578	PLAN ET DEVIS RÉF	1,149.75	54 11200 000	31-05-22	1,149.75	0.00	1,149.75		
27-05-22	60759580	PLAN ET DEVIS RÉF	1,810.86	54 11200 000	31-05-22	1,810.86	0.00	1,810.86		
27-05-22	60759632	SURVEILLANCE RÉFE	8,638.10	54 11200 000	31-05-22	8,638.10	0.00	8,638.10		
27-05-22	60759649	SURVEILLANCE CHAU	5,530.82	54 11200 000	31-05-22	5,530.82	0.00	5,530.82		
TOTAL SUGGERE			18,279.28	54 11200 000		18,279.28	0.00	18,279.28		
WUR50 WURTH CANADA LTÉE 345 HANLON CREEK BLV 905 564-6225 30 JOURS										
19-05-22	24858071	PRODUITS ENTRETIE	496.53	54 11200 000	31-05-22	496.53	0.00	496.53		
31-05-22	24881556	ENTRETIEN RÉPARAT	237.09	54 11200 000	31-05-22	237.09	0.00	237.09		
TOTAL SUGGERE			733.62	54 11200 000		733.62	0.00	733.62		
YVON50 YVON GIRARD 58, 39E AVENUE 291-5636 30 JOURS										
20-05-22	217493	CAFÉ	18.00	54 11200 000	31-05-22	18.00	0.00	18.00		
27-05-22	217494	EAU ET CAFÉ	42.00	54 11200 000	31-05-22	42.00	0.00	42.00		
31-05-22	217505	EAU ET CAFÉ	34.00	54 11200 000	31-05-22	34.00	0.00	34.00		
06-05-22	217597	EAU	19.50	54 11200 000	31-05-22	19.50	0.00	19.50		
13-05-22	217598	EAU ET CAFÉ	49.00	54 11200 000	31-05-22	49.00	0.00	49.00		
TOTAL SUGGERE			162.50	54 11200 000		162.50	0.00	162.50		
GRAND TOTAL SUGGERE			279,473.22	54 11200 000		279,473.22	0.00	279,473.22		
GRAND TOTAL AUTRES			1,405.35	54 11200 000		1,405.35	0.00	1,405.35		
** GRAND TOTAL **			280,878.57	54 11200 000		280,878.57	0.00	280,878.57		

B E S O I N S D E C A I S S E

B E S O I N S P A R P E R I O D E

	DATE	NET	BRUT	ESCOMPTE
1	31-05-22	279,473.22	279,473.22	0.00
2	07-06-22	30.35	30.35	0.00
3	14-06-22	0.00	0.00	0.00
4	21-06-22	0.00	0.00	0.00
5	28-06-22	0.00	0.00	0.00
6	05-07-22	0.00	0.00	0.00
7	12-07-22	0.00	0.00	0.00
8	19-07-22	0.00	0.00	0.00
9	AUTRES	1,375.00	1,375.00	0.00

B E S O I N S C U M U L A T I F S

	DATE	NET	BRUT	ESCOMPTE
1	31-05-22	279,473.22	279,473.22	0.00
2	07-06-22	279,503.57	279,503.57	0.00
3	14-06-22	279,503.57	279,503.57	0.00
4	21-06-22	279,503.57	279,503.57	0.00
5	28-06-22	279,503.57	279,503.57	0.00
6	05-07-22	279,503.57	279,503.57	0.00
7	12-07-22	279,503.57	279,503.57	0.00
8	19-07-22	279,503.57	279,503.57	0.00
9	AUTRES	280,878.57	280,878.57	0.00